



## Liste d'équipement - été

Quantité	Articles obligatoires
1	<b>Carte d'assurance maladie (TRÈS IMPORTANT)</b>
	Médicaments avec prescription (si applicable)
	Cordon de sécurité pour lunettes
1	Gourde ou bouteille d'eau (contenant)
1	Sac solide pour transporter son équipement (*regrouper le matériel dans un seul sac)
	Kit hygiène personnelle (brosse à dents, dentifrice, savon, serviette, brosse, rasoirs, crème, etc.)
	Les cadettes devront prévoir, en quantité suffisante, leurs propres produits d'hygiène personnelle (tampons, serviettes, etc.)



Quantité	Articles pour exercices d'été
2	Chapeau ou casquette
1	Manteau imperméable
1	Souliers d'eau
3	Bas de laine (pas de coton)
1	Insecticide
1	Crème solaire
	Apporter des vêtements de rechange : chandails chauds, t-shirts, bas et sous-vêtement

Quantité	Articles
4	Paires de bas chauds et rechange
3	Sous-vêtements (+ deux de rechange)
1	Pyjamas
3	T-shirts
2	Chandails chauds (laine, polar, etc.)
1	Col roulé de cadets
1	Paire de bottes de marche ou espadrilles solides
1	Manteau imperméable chaud
1	Casquette ou chapeau
2	Pantalons de sports ou de plein air (toile ou coton - PAS DE JEANS)



Quantité	Articles pouvant être utiles
	Sac à dos (format pour une journée)
	Lingettes humides (Wet Ones)
	Baume à lèvres
	Lampe de poche ou frontale
	Carnet de notes et crayons
	appareil photos
	sac de poubelles
	sacs "ziploc" large
	Espadrilles d'intérieur
	Couteau de poche (lame refermable)



### Articles interdits, à laisser à la maison

Armes, drogue, alcool et cigarettes.

Téléphone cellulaire, appareils électroniques (tels que MP3), bijoux et objets de valeur.

TOUS les cadets doivent identifier leur équipement personnel.

Le corps de cadets et son personnel ne seront pas tenus responsables des articles non-identifiés, perdus ou volés.

Note: Les cadets qui prennent des médicaments sur ordonnance doivent en apporter suffisamment et avoir en mains des instructions précises quant à leur administration adéquate. Les cadets sont responsables de leurs propres médicaments.

Ils doivent donner les directives particulières concernant les médicaments, allergies ou autres à leur responsable de niveau.